



Rapport annuel

2018

Chiffres clés en bref

	2018	2017	2016
Primes brutes encaissées à risque propre	CHF 38 930 920	36 237 790	35 399 066
Paiements bruts pour sinistres à risque propre	CHF 25 778 555	23 921 639	23 716 400
Provisions techniques	CHF 152 993 697	153 930 565	148 422 195
Cost Ratio (taux des frais administratifs)	% 19,5	18,7	17,1
Loss Ratio (taux de sinistres)	% 66,5	72,1	69,5
Ratio combiné (somme des taux de frais et de sinistres)	% 86,0	90,8	86,6
Performance des titres (selon la valeur du marché)	% -1,6	3,1	1,0
Rendement immobilier net (ROI)	% 6,0	6,0	5,9
Rendement consolidé (titres/biens immobiliers)	% 0,2	3,8	2,2
Ristournes aux membres	CHF ¹⁾ 2 500 000	3 000 000	3 650 000
Fonds propres	CHF ¹⁾ 12 228 832	12 220 115	12 210 053

¹⁾ Sous réserve de l'approbation des comptes par l'assemblée générale

Compte de résultat d'exploitation

En milliers de CHF	2018	2017	2016
Produit net de l'assurance accidents	4 900	3 685	5 474
Produit net de l'assurance choses	1 877	1 241	1 931
Produit net de l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	1 360	701	-360
Produit total des activités d'assurance	8 137	5 627	7 045
Produit/charges des activités d'agence/de courtage	-405	1 070	1 122
Total des autres produits	823	8 312	5 629
Produit total	8 555	15 009	13 796
Total des autres charges	-6 046	-11 999	-10 139
Excédent avant écritures de clôture	2 509	3 010	3 657
Ristournes aux membres	-2 500	-3 000	-3 650
Résultat porté au bilan	9	10	7

Sommaire

1	Rapport annuel 2018	1
2	Préambules	
5	Organes dirigeants et organisation	
6	Gestion du risque	
7	Ristournes	
8	Situation financière	
10	Proposition à l'assemblée générale et remarques finales	
11	Compte de résultat d'exploitation	
12	Bilan	
14	Compte de résultat	
15	Compte des flux de trésorerie	
16	Annexe	
22	Proposition concernant l'emploi du bénéfice/déficit au bilan	
23	Rapport de l'organe de révision	
24	Comptes annuels 2018 selon Swiss GAAP RPC	
25	Compte de résultat	
26	Bilan	
27	Compte des flux de trésorerie	
28	Tableau des fonds propres	
29	Annexe aux comptes annuels	
52	Rapport de l'organe de révision	

Sur la bonne voie

Depuis 1902, l'Assurance des métiers Suisse (AMS) s'inscrit dans une démarche de solidarité coopérative et se démarque par un engagement fort au service de nos clients. Toutefois, nous sommes conscients que, si les «sentiers battus» sont les plus sûrs, ils sont aussi les plus fréquentés. Pour s'engager sur de nouveaux chemins, il faut impérativement aller de l'avant et se fixer de nouveaux horizons en faisant preuve de courage. C'est précisément ce fil directeur qui nous a guidés tout au long de l'exercice 2018 et nous a servi de boussole pour définir nos visions d'avenir.

2

Des passerelles vers une ère nouvelle

L'exercice 2018 est une année charnière entre une étape fructueuse et l'ouverture d'un nouveau chapitre. Heinz Grieder a rejoint l'AMS en 1997 en tant que responsable Vente et Marketing et a repris la direction opérationnelle en sa qualité de directeur au printemps 2017. En tandem avec son successeur Daniel Stettler, il a fait preuve d'une grande habileté dans la prise de décisions opérationnelles stratégiques du conseil d'administration et a montré une grande clairvoyance dans le passage de relai, fin 2018.

Après 15 années de travail à l'AMS, Emil Zeller, responsable Assurances, a également pris sa retraite à la fin de l'année 2018. Les membres du conseil d'administration remercient Heinz Grieder et Emil Zeller pour leurs nombreuses années de bons et loyaux services au sein de notre coopérative. Nous leur souhaitons un franc succès dans leur vie privée et professionnelle.

Daniel Stettler a repris les rênes le 1^{er} janvier 2019. Le nom de sa nouvelle fonction à lui seul atteste qu'une nouvelle ère est en train de s'ouvrir: CEO au lieu de directeur. En 2015, il a été engagé en tant que responsable Partenaires de distribution/Associations/Prévention et a suivi une formation continue d'expert en sécurité du travail. Depuis 2017, il officie en tant que responsable Industrie/Courtiers, responsable Services et membre de la direction. Le conseil d'administration a par ailleurs promu Marcel Maier, responsable Vente, comme membre de la direction. L'encadrement a également été étoffé par la nomination d'un responsable Underwriting (Souscription) et d'une responsable Risk Management et Compliance (Gestion des risques et conformité). Le conseil d'administration peut se réjouir d'une collaboration fructueuse avec Daniel Stettler et son équipe nouvellement formée.

Un exercice 2018 positif

L'exercice 2018 a été couronné de succès et nous pouvons nous enorgueillir d'un résultat d'ensemble réjouissant. Grâce à l'activité de prospection intense de notre service externe et à une collaboration de confiance avec nos partenaires de distribution et les associations partenaires, l'exercice sous revue accuse à nouveau une hausse des recettes de primes. Malheureusement, les paiements au titre des sinistres ont été plus élevés que sur l'exercice précédent. Dans les comptes globaux, ils représentent un facteur parmi les plus volatils, sur lequel nous n'avons guère d'influence. Ce n'est pas par hasard que, pendant l'année sous revue, nous avons

réitéré nos investissements dans diverses activités de prévention. Nous réaffirmons ainsi notre politique d'investissement prudente sans risques excessifs.

Malgré les pertes sur titres, nous pouvons nous enorgueillir d'une année d'assurance couronnée de succès. Le résultat positif permet des remboursements à hauteur de CHF 2,5 millions, lesquels sont reversés aux coopératrices et coopérateurs. Le bilan annuel 2018 est décrit en détail dans les états financiers, à partir de la page 8.

Zoom sur le système central et la numérisation

En 2018, nous avons poursuivi nos efforts d'évaluation, de planification et de perfectionnement du nouveau système central. En 2019, nous allons poursuivre la numérisation en cours de l'AMS. Afin d'apporter des réponses toujours plus rapides et mieux adaptées aux attentes de nos clients, nous investissons considérablement dans l'optimisation de nos processus. Nous renforçons la standardisation et l'automatisation des processus par le biais d'outils numériques et utilisons nos ressources financières et humaines de manière encore plus ciblée. L'efficacité de cette démarche profite en fin de compte à nos clients et partenaires.

Merci

Une fois de plus, les résultats réjouissants de l'exercice 2018 et la satisfaction élevée et constante de nos clients sont à mettre au crédit du remarquable esprit d'engagement de notre équipe. Au nom du conseil d'administration, je tiens à remercier l'ensemble de nos collaborateurs, de nos partenaires commerciaux et de nos associations partenaires pour leur engagement en faveur de produits et de services d'assurance de première classe. Personnellement, je suis convaincu que, tous ensemble, nous sommes sur la bonne voie.



Ueli Gerber
Président du conseil d'administration

Préambule du comité de direction

En bonne voie sur de nouveaux chemins

Le 1^{er} janvier 2019, Daniel Stettler a pris la succession de Heinz Grieder à la direction. Le directeur sortant et le nouveau CEO échangent au sujet des ristournes, de l'orientation clientèle, de la question des successions et du transfert de connaissances. Ensemble, ils passent en revue l'exercice 2018 et anticipent l'avenir.

Dans notre rapport annuel de cette année, nous nous attardons sur le thème des traces et des empreintes du temps. Quels sont les atouts qui permettent à l'AMS de tracer la voie pour mieux se retrouver dans la jungle de l'assurance?

Heinz Grieder: Nous sommes et nous restons une coopérative. En tant que telle, nous restituons les gains réalisés à nos clients sous la forme de ristournes.

Daniel Stettler: En tant qu'assureur des employeurs établi depuis de longues années, nous connaissons les besoins et les attentes de nos clients des secteurs de l'artisanat et de l'industrie. Forts de notre format à taille humaine et de la souplesse de nos structures, nous sommes par ailleurs très réactifs dans l'élaboration de solutions adaptées. Enfin, nous offrons à nos clients un accompagnement individuel adossé à des services de grande qualité déclinés dans toutes les langues du pays.

Qu'est-ce qui nous distingue de nos concurrents?

Daniel Stettler: Notre taille est suffisamment grande pour que nous disposions des compétences et de l'expérience requises dans le secteur de l'assurance. Et elle est suffisamment petite pour que nous puissions agir avec souplesse et efficacité. De plus, nous avons une connaissance fine de la branche de nos clients, nous pensons et agissons en tant que prestataires de services, nous entretenons avec nos clients des relations inscrites dans la durée et nous leur offrons un conseil personnalisé au niveau de tous nos départements.

Heinz Grieder: Je ne peux être que d'accord avec cela. Nous garantissons aux branches que nous servons notre sens de l'empathie et de l'engagement.

Comment s'opèrent les ristournes? Pourquoi l'AMS verse-t-elle des ristournes?

Heinz Grieder: Dans un premier temps, nous devons satisfaire à un grand nombre d'exigences rigoureuses édictées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers et constituer la totalité des provisions techniques nécessaires. Une fois ces dispositions prises, nous reversons l'excédent à nos preneurs d'assurances. On parle alors de ristournes annuelles.

Daniel Stettler: Nos produits et notre philosophie d'entreprise reposent sur le principe des ristournes. Nos preneurs d'assurances sont en même temps coopérateurs, c'est-à-dire copropriétaires. À ce titre, il leur revient de bénéficier d'une marche positive des affaires et d'une évolution favorable des sinistres. Malheureusement,

on oublie souvent de prendre en compte ces ristournes dans les comparatifs de primes.

Quel regard portez-vous sur l'exercice 2018?

Heinz Grieder: En ce qui concerne le résultat actuariel, l'exercice 2018 peut être qualifié de positif. Les bonnes nouvelles viennent de la croissance des primes, du résultat actuariel et des revenus immobiliers. Certes, les revenus de titres sont décevants – mais cela fait aussi partie de la marche d'une entreprise. L'érosion des marchés boursiers a freiné la performance de notre résultat annuel.

Daniel Stettler: Oui, l'exercice 2018 fut une année à succès. Nous avons été confrontés à un certain nombre de défis, tels que des fermetures dues à l'absence de successions, des rachats par de gros groupes solides financièrement ou la pression continue sur les prix sur le marché des assurances. Nous avons relevé ces défis avec brio. Or la tâche était loin d'être simple.

Comment s'est déroulé le passage de relais entre le directeur et le CEO?

Heinz Grieder: Daniel Stettler et moi avons défini très tôt les modalités de ce passage de relais. Notre dénominateur commun a toujours été l'orientation client.

Daniel Stettler: Le passage de relais a commencé dès 2017. Il avait été prévu depuis longtemps et, de mon point de vue, tout s'est déroulé de manière optimale et sans accrocs. Heinz Grieder m'a transmis son expérience et je lui en suis très reconnaissant. Nous avons su gérer le passage de relais de la direction sans grande perte de savoir-faire et sans que cela nuise aux relations avec nos clients.

Quels sont vos plus grands défis à court terme?

Heinz Grieder: À mes yeux, la mise en œuvre des exigences liées à la numérisation au sein d'une PME comme l'AMS est une tâche ardue.

Daniel Stettler: Selon moi, les plus grands défis auxquels nous devons faire face sont les exigences réglementaires actuelles et nouvelles, la réorientation de nos processus pour qu'ils soient en phase avec le monde numérique et la pression sur les prix sur le marché suisse des assurances. Tous les acteurs du secteur de l'assurance sont confrontés à ces défis. En tant que PME, nos ressources sont cependant plus restreintes que, par exemple, celles d'un grand groupe.

Suite ►

Quelles sont vos priorités en matière de gestion opérationnelle pour 2019?

Daniel Stettler: Aujourd'hui comme hier, nos clients sont au cœur de nos préoccupations. Nos autres axes prioritaires sont à mes yeux le maintien d'une qualité de service à un niveau élevé, des tarifs compétitifs ainsi que des collaboratrices et collaborateurs motivés, bien formés et loyaux.

Heinz Grieder: #leclientestroi #mieuxvautprevenirqueguerir #nepasoublierlesristournes

4

Merci pour cet entretien Heinz Grieder et Daniel Stettler.

Quels sont les domaines que l'AMS souhaite et se doit d'améliorer?

Daniel Stettler: Nous devons nous améliorer dans tous les domaines, et c'est ce que nous allons faire. Nous continuerons à agir de notre mieux pour répondre de manière optimale aux besoins des clients, notamment en les modélisant, et pour soigner notre image de partenaire d'assurance attractif.

Qu'est-ce qui ne va pas changer?

Daniel Stettler: Notre structure juridique coopérative va rester telle quelle. Nous souhaitons par ailleurs maintenir nos effectifs au niveau actuel et, par conséquent, conserver plus ou moins la taille de notre entreprise.

Monsieur Stettler, que souhaitez-vous au directeur sortant?

Daniel Stettler: Je souhaite à Heinz Grieder une retraite bien méritée pleine de beaux moments. Après tant d'années en activité, il n'est certainement pas facile pour lui de prendre sa retraite. Je suis toutefois convaincu que Heinz franchira cette étape avec la même réussite que celle qui a jalonné sa carrière et ses innombrables succès professionnels.

Monsieur Grieder, que souhaitez-vous au nouveau CEO?

Heinz Grieder: Qu'il soit disponible pour l'AMS, qu'il croie en son équipe et qu'il soit en mesure d'affecter les ressources aux objectifs ambitieux de l'entreprise avec sagacité. En tant qu'ancien athlète de haut niveau, il y parviendra assurément. Et je lui souhaite de rester fidèle à lui-même.

Quels hashtags utiliseriez-vous pour décrire l'avenir?

Daniel Stettler: #éphémère #petitmaiscostaud #oneteam #onvayarriver

Entre des mains expertes

La coopérative d'assurances connue sous le nom de Coopérative des Assurances-Bouchers a vu le jour en 1902. Dans le cadre de son activité quotidienne, la coopérative utilise la marque Assurance des métiers Suisse (AMS).

Structure du capital et de la coopérative

L'AMS est une coopérative sans capital social. Le capital minimum existant et les réserves correspondantes ont été accumulés successivement depuis la création de l'entreprise à partir des excédents non distribués. Le capital minimum et les réserves répondent aux exigences réglementaires.

L'AMS est une coopérative indépendante au sens du Code des obligations suisse.

Les droits coopératifs sont acquis lors de la souscription de polices d'assurance auprès de l'AMS.

Gouvernance d'entreprise

En 2014, economiesuisse a adopté la directive révisée «Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise». Les informations suivantes sont basées sur ces lignes directrices, mais sont adaptées à une petite entreprise non cotée. Ces informations ont été compilées le 31 décembre 2018.

Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration sont élus tous les ans par l'assemblée générale, avec possibilité de réélection. Sa composition est dans le rapport annuel. Le conseil d'administration est composé de membres non exécutifs qui n'exercent aucune fonction de direction opérationnelle au sein de l'AMS. Il siège toujours en comité plénier et ne dispose pas de commissions.

L'organisation et les fonctions du conseil d'administration sont décrites en détail dans les statuts (version du 5 mai 2010, consultable sur www.assurancedesmetiers.ch) ainsi que dans le règlement d'organisation.

Le conseil d'administration a tenu six réunions ordinaires et deux ateliers de stratégie au cours de l'année sous revue. Le directeur et la direction informent le conseil d'administration des affaires courantes et des événements importants lors de chaque réunion ordinaire.

Par ailleurs, un rapport écrit détaillé est remis chaque trimestre au conseil d'administration pour l'informer de la marche des affaires et de la situation financière de l'entreprise.

Direction

Le règlement d'organisation de l'AMS prévoit une délégation de la compétence de conduite opérationnelle à la direction. Le comité de direction est présidé par le directeur. Le conseil d'administration est responsable de la nomination et de la révocation du directeur et des membres de la direction. La direction réunit les responsables des départements Ventes/Services, Assurances, Sinistres et Finances.

La direction se charge des affaires courantes de manière autonome, dans le cadre de la stratégie commerciale édictée par le conseil d'administration, du budget et des objectifs de l'entreprise.

Rémunération des membres des organes dirigeants

Les rémunérations des membres du conseil d'administration et de la direction sont déterminées par le conseil d'administration. Elles se réfèrent aux rémunérations versées dans des entreprises et à des fonctions comparables.

Organe de révision et actuaire

L'organe de révision d'Assurance des métiers Suisse est Ernst & Young AG, Zurich. Le conseil d'administration estime qu'Ernst & Young AG exerce ses fonctions de révision de manière totalement indépendante. L'organe de révision est élu chaque année par l'assemblée générale. L'AMS est dispensée de l'obligation de désigner un auditeur interne.

La fonction d'actuaire responsable est assurée par Hans-Jürgen Wolter, c-alm AG, Saint-Gall.

Une valeur sûre

Politique et stratégie de gestion des risques

Le conseil d'administration estime, chaque année, les risques de l'entreprise dans le cadre d'une analyse systématique sur la base de laquelle des mesures de gestion des risques sont définies. Leur mise en œuvre fait l'objet d'une surveillance continue.

La stratégie de gestion des risques soutient la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise et la concrétisation de la politique de gestion des risques. Il s'agit essentiellement des catégories suivantes: risques stratégiques, risques actuariels, risques de placement et risques opérationnels.

Gouvernance et responsabilités

Le conseil d'administration assume la responsabilité suprême en matière d'élaboration du système de gestion des risques et de la conformité à l'échelle du groupe, ainsi que du système de contrôle interne (SCI). Le directeur, assisté des membres de la direction, est responsable du respect et du développement des directives en matière de risque.

Pour l'exercice sous revue, le conseil d'administration a de nouveau procédé à cette évaluation. Il a réglementé et défini les risques à surveiller ainsi que les personnes chargées de cette surveillance. Le conseil d'administration s'implique résolument dans l'analyse des risques stratégiques. En liaison avec la direction, il s'assure que les risques opérationnels sont surveillés de manière appropriée et qu'ils font, si nécessaire, l'objet de rapports. Un aperçu systématique des risques clés et des mesures nécessaires a ainsi été créé pour l'exercice sous revue. Les mesures définies ont été intégrées aux listes des suspens du conseil d'administration et de la direction. L'état d'avancement de leur mise en œuvre est discuté lors des séances régulières des deux instances.

Gestion quantitative et qualitative des risques

La gestion des risques comprend l'identification, l'évaluation et, à la suite de celles-ci, la surveillance et le contrôle des risques, ainsi que le reporting sur les risques. Les risques d'assurance, de marché et de crédit sont quantifiés sur la base des modèles du Test suisse de solvabilité (SST) développé par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

Dans le cadre de la gestion qualitative des risques, nous veillons à ce qu'il y ait des processus de gestion des risques appropriés contrôlés de manière centralisée pour toutes les catégories de risques qui appuient l'identification, l'évaluation, le suivi et la production de rapports systématiques.

Rapports

La gestion des risques et de la conformité de l'AMS fournit un reporting intégré et actuel sur notre situation de risque. Les principaux rapports incluent le rapport SST, le SCI, l'Évaluation des risques et de la solvabilité (ORSA), le Business Continuity Management (BCM) et le rapport sur la situation financière («Public Disclosure»).

Ristournes

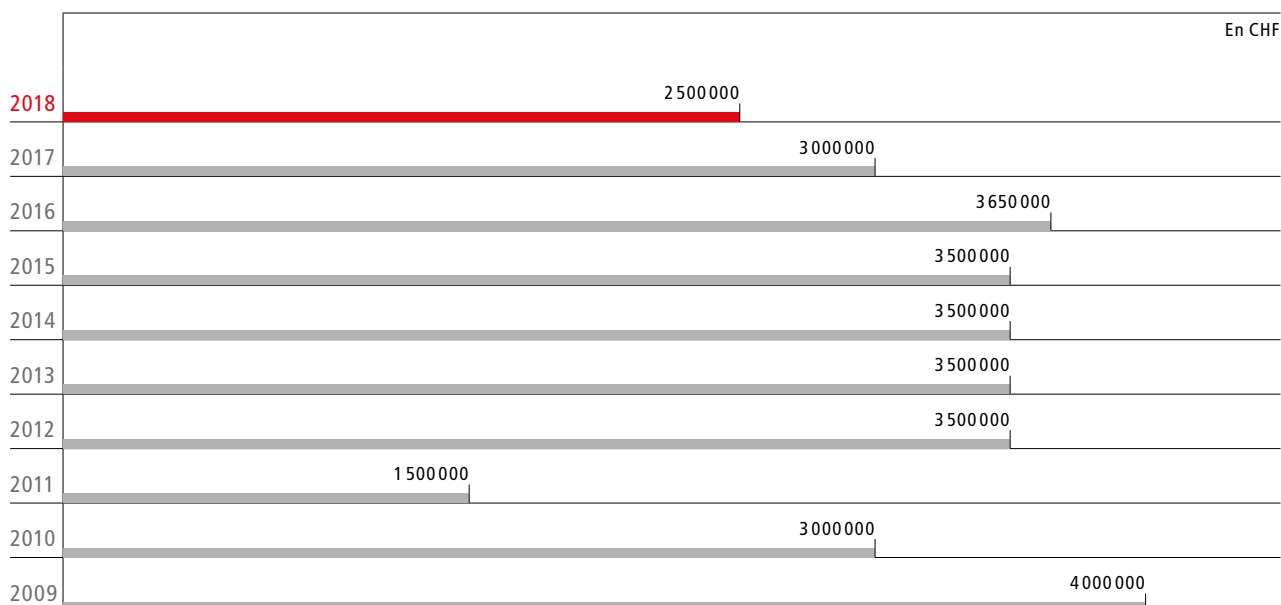
À chacun sa part de succès

En tant que membre de notre coopérative, vous profitez de la bonne marche de nos affaires et ce, par le biais des ristournes. Celles-ci vous parviennent directement sous forme de paiements directs, en fonction du nombre de polices, du volume des primes et des charges pour sinistres. Au cours des dernières années, environ 3,2 millions de francs par an en moyenne ont été reversés à nos membres. Cela correspond à une proportion respectable de notre volume de primes.

C'est le résultat de l'exercice 2018 qui sert de base de calcul pour le montant total de la ristourne. Selon la devise «Chaque sinistre compte», les remboursements dépendent du résultat de vos contrats d'assurance (primes, déduction faite des paiements pour sinistres). En d'autres termes: plus vous maintenez votre taux de sinistralité à un faible niveau au travers de mesures préventives appropriées, meilleurs sont nos profits annuels communs – et donc les ristournes à votre profit.

7

Ristournes versées depuis 2009



Situation financière

Commentaires sur le bilan annuel et le compte de résultat (page 11)

Assurances accidents

Conformément au compte de résultat, le secteur d'activité Assurances accidents a réalisé un produit net de CHF 4 900 000 (2017: CHF 3 685 000).

Dans l'assurance accidents légale (LAA), les primes brutes encaissées ont enregistré une hausse globale sensible de 6,3%, soit CHF 1 339 000. Les paiements bruts au titre des sinistres, à CHF 1 168 000, accusent une hausse de 7,7% par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est due à la diminution des recettes d'actions récursoires. La charge des sinistres en compte propre a ainsi augmenté de 1,2 point pour s'établir à 91,5%. En tenant compte des suppléments pour charges administratives, le résultat technique cumulé s'élève à CHF 1 396 000 (2017: CHF 1 567 000). Le total des affectations nécessaires aux provisions techniques s'établit à CHF 161 000 (2017: CHF 986 000). Au vu des bases de calcul qui entreront en vigueur au cours des deux prochaines années (baisse du taux d'intérêt technique sur les capitaux de couverture des rentes), les affectations comportent un nouvel abondement des provisions pour fluctuations LAA à hauteur de CHF 3 120 000 supplémentaires. L'excédent de l'activité LAA s'établit à CHF 1 235 000 (2017: CHF 581 000).

Les recettes de primes nettes dans l'assurance accidents de droit privé accusent globalement une baisse de 0,7% (CHF 35 000) par rapport à l'exercice précédent. Les paiements pour sinistres ont baissé de 7,3%, à savoir de CHF 165 000. Le nombre de personnes assurées dans l'assurance accidents individuelle a une fois de plus sensiblement baissé. Les primes encaissées ont diminué en conséquence, à savoir de CHF 209 000. Des paiements pour sinistres inférieurs (moins CHF 235 000) et la dissolution des provisions à hauteur de CHF 437 000 (2017: CHF 216 000) sont à l'origine d'une nette hausse du bénéfice pour ce produit par rapport à l'exercice précédent, à savoir de CHF 796 000 (2017: CHF 501 000). Dans l'assurance complémentaire LAA, nous avons enregistré CHF 174 000 de primes en plus. Les versements au titre des sinistres ont augmenté de CHF 69 000. Après la dissolution de provisions à hauteur de CHF 433 000 (2017: CHF 223 000), l'excédent cumulé s'élève à plus de CHF 1 854 000 (2017: CHF 1 581 000), un résultat réjouissant. Dans l'assurance accidents privée, les charges de sinistres en compte propre sont en baisse, à 42,9% (2017: 46,0%). En tenant compte de la dissolution de provisions techniques – CHF 870 000 (2017: CHF 440 000) –, l'excédent s'élève à CHF 2 650 000 (2017: CHF 2 082 000).

Assurances choses

Selon le compte de résultat, les assurances choses ont réalisé un produit net de CHF 1 877 000 (2017: CHF 1 241 000).

Dans l'assurance choses, nous avons enregistré une baisse des primes encaissées en compte propre de CHF 14 000, soit un recul de 0,5% (2017: hausse de 0,7%); dans l'assurance épidémie, les recettes ont diminué de CHF 8 000 – la baisse brute cumulée des primes a ainsi atteint CHF 22 000. Si l'on tient compte des prestations de réassurance de l'exercice 2017 (CHF 279 000/gros incendie de 2015), les paiements pour sinistres en compte propre ont augmenté de CHF 74 000. La charge pour sinistres, en hausse, s'établit à 42,1% (2017: 39,7%). Le résultat technique s'élève à CHF 872 000 (2017: CHF 936 000). À la suite de la dissolution des provisions nécessaires à hauteur de CHF 311 000 (2017: formation CHF 394 000), l'excédent de l'activité assurances choses a reculé de CHF 641 000 pour s'établir à CHF 1 183 000.

Assurance indemnités journalières de maladie

Selon le compte de résultat, nous avons enregistré au cours de l'exercice écoulé un produit net de CHF 1 360 000 (2017: CHF 701 000) sur l'assurance indemnités journalières de maladie.

Les recettes de primes brutes ont à nouveau enregistré une hausse remarquable de 22,2%, soit de CHF 1 412 000. Le total des versements au titre des sinistres a atteint CHF 5 985 000, ce qui correspond à une augmentation de 15,0%. La charge pour sinistres en compte propre est en recul, à 77,0% (2017: 81,8%). En tenant compte des suppléments pour charges administratives, le produit accuse un résultat technique positif de CHF 230 000 (2017: négatif CHF 118 000). Après affectation aux provisions techniques nécessaires d'un montant de CHF 426 000 (2017: CHF 454 000), la perte s'élève à CHF 195 000 (2017: perte CHF 572 000).

Produit de l'activité d'assurance

Selon le compte de résultat, le total des primes en compte propre s'élève à CHF 33 455 000 (2017: CHF 31 015 000), ce qui correspond à une hausse de 7,9%. Les paiements pour sinistres en compte propre accusent une hausse de 7,8%, soit de CHF 1 856 000, par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à CHF 25 778 000. En tenant compte de la dissolution des provisions techniques nécessaires à hauteur de CHF 594 000 (2017: formation CHF 1 395 000), l'activité assurance enregistre un produit total de CHF 8 137 000 (2017: CHF 5 627 000), un résultat réjouissant.

Activités des agences/courtage

Les dépenses des activités des agences/courtage s'élevaient à CHF 405 000 (2017: recettes CHF 1 070 000). Au cours de l'exercice sous revue, les recettes des services de courtage ont été injectées dans la nouvelle filiale MD Broker AG. Les recettes des produits de Allianz et Helsana ont baissé de CHF 147 000, à CHF 413 000. Les commissions versées aux courtiers externes s'élevaient à CHF 867 000 (2017: CHF 206 000).

Autres produits

En ce qui concerne les titres, à la suite d'indices boursiers clairement négatifs, nous avons réalisé une performance négative de -1,6% (2017: +3,1%) sur les valeurs de marché. Conformément à la méthode d'amortissement des charges prescrite par la loi, les obligations sont inscrites au bilan, ce qui signifie que la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement (valeur nominale) doit être répartie à montants égaux en amortissements ou en valorisations sur la durée de validité résiduelle à la date du bilan; les obligations ne sont ainsi pas soumises à des fluctuations des cours. La perte cumulée sur les titres atteint CHF 1 831 000 (2017: gain de CHF 5 707 000). Les réserves de fluctuation de valeur n'ont pas été modifiées. En tenant compte des charges de financement et des amortissements, le produit immobilier atteint CHF 2 494 000 (2017: CHF 2 477 000). Les charges de financement comprennent notamment la rente du droit de superficie en application du contrat de droit de superficie avec l'Union Professionnelle Suisse de la Viande UPSV. Les biens immobiliers de rapport ont réalisé un rendement net réjouissant de 6,0% – avec un taux de location remarquable dépassant 99,1% (2017: 98,5%). Les «autres produits» s'élevaient ainsi à CHF 823 000 (2017: CHF 8312 000).

Produit total

Le niveau très réjouissant des produits de l'activité d'assurance est à mettre en regard des pertes sur titres et du résultat négatif des activités des agences/courtage. L'Assurance des métiers Suisse a réalisé un produit net de CHF 8 555 000 (2017: CHF 15 009 000).

Autres charges

Par rapport à la période précédente, les charges de bouclage et administratives ont baissé de 10,1%, soit de CHF 1 111 000, pour s'établir à CHF 9 901 000. Ce net recul est dû essentiellement à la nouvelle filiale MD Broker AG et à la disparition conséquente des frais de «Services de courtage». Les amortissements techniques sur les investissements ont pesé sur les charges administratives à hauteur de CHF 1 083 000 (2017: CHF 959 000). Les charges de personnel se sont élevées à CHF 6 588 000 (2017: CHF 7 578 000). À la suite d'une augmentation des charges nettes pour la gestion de l'assurance de CHF 675 000, le taux de charges administratives

de l'activité d'assurance a augmenté, malgré la hausse des primes nettes de 0,8 point à un niveau toujours excellent de 19,5%.

En raison du calcul mathématique, des provisions pour sinistres à régler (ULAE) ont pu être constituées pour un montant de CHF 115 000. Au total, les «autres charges» s'élevaient à CHF 6 046 000 (2017: CHF 11 999 000).

Excédent

L'excédent avant bouclage s'élevait à CHF 2 509 000 (2017: CHF 3 010 000). Le résultat réjouissant de l'activité centrale et les rendements modestes des placements ont conduit le conseil d'administration à autoriser le versement de ristournes aux membres pour un montant de CHF 2 500 000. Le bénéfice porté au bilan s'élevait ainsi à CHF 9 000 (2017: CHF 10 000).

Commentaires sur le bilan

Principalement en raison de la dégrèvement de la valeur des titres conditionnée par le marché, le total du bilan accuse un repli de 0,8% au cours de l'exercice sous revue, pour s'établir à CHF 204 288 000 (pages 12 et 13). Avec des fonds propres de CHF 12 229 000, le taux d'autofinancement s'élevait à 6,0%. Les capitaux extérieurs étaient intégralement couverts par les actifs immobilisés (aux valeurs de liquidation/cession). Au total, les provisions techniques représentent CHF 152 994 000 (2017: CHF 153 931 000).

Le Test suisse de solvabilité (SST) réalisé en 2018 atteste que l'Assurance des métiers Suisse jouit toujours d'une bonne substance financière; dans l'exercice considéré, son taux de couverture était de 212,5% (2017: 134,9%). Cette nette hausse s'explique principalement par les nouvelles directives FINMA applicables aux scénarios du SST. D'une manière générale, aucune agrégation de scénario n'est désormais requise pour les utilisateurs du modèle standard. En raison – et uniquement en raison – de l'exposition élevée du portefeuille immobilier de l'Assurance des métiers Suisse (le taux immobilier pour l'exercice sous revue représente 31,2% avec des investissements en placements directs uniquement), un scénario «Concentration immobilière» doit être agrégé.

L'entreprise est toujours en mesure de garantir tous les risques calculés (risques d'assurance et risques découlant des placements financiers) avec le capital-risque nécessaire. Le montant théorique des avoirs liés est en tout temps couvert par des actifs immobilisés correspondants. Toutes les prescriptions édictées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA ont été satisfaites.

Proposition à l'assemblée générale

Le conseil d'administration propose à la 117^e assemblée générale du 15 mai 2019 d'utiliser comme suit le bénéfice au bilan de CHF 10 187.75 obtenu après les écritures de clôture proposées (voir compte de résultat d'exploitation, page 11) et composé du report de l'exercice précédent de CHF 1 470.20 et du bénéfice de l'exercice 2018 de CHF 8 717.55:

Affectation aux réserves libres	CHF	0.00
Report à compte nouveau	CHF	10 187.75

Remarques finales

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué aux résultats réjouissants de l'exercice écoulé, en particulier l'ensemble de nos collaborateurs. Nos remerciements vont également aux membres et aux assurés pour leur fidélité et leur coopération partenariale.

Avec nos cordiales salutations

Au nom de la direction
Heinz Grieder, directeur

Au nom du conseil
Ueli Gerber, président
Walti Reif, vice-président

Compte de résultat d'exploitation

En milliers de CHF	2018	2017	2016	2015
1. Assurances accidents				
Primes nettes encaissées	22 836	21 813	22 108	21 991
Produit total net des primes	22 836	21 813	22 108	21 991
Paielements nets pour sinistres	18 518	17 515	17 149	19 391
Diverses charges de l'assurance accidents	127	66	67	90
Constitution/(-)Dissolution de provisions	- 709	547	- 582	- 724
Total net des charges pour sinistres	17 936	18 128	16 634	18 757
Produit net des assurances accidents	4 900	3 685	5 474	3 234
2. Assurances choses				
Primes nettes encaissées	2 842	2 837	2 825	2 800
Produit total net des primes	2 842	2 837	2 825	2 800
Paielements nets pour sinistres	1 275	1 201	1 470	1 160
Diverses charges de l'assurance choses	1	1	1	0
Constitution/(-)Dissolution de provisions	- 311	394	- 577	752
Total net des charges pour sinistres	965	1 596	894	1 912
Produit net des assurances choses	1 877	1 241	1 931	888
3. Assurance indemnités journalières en cas de maladie				
Primes nettes encaissées	7 777	6 365	5 524	4 882
Produit total net des primes	7 777	6 365	5 524	4 882
Paielements nets pour sinistres	5 985	5 206	5 097	4 516
Diverses charges de l'assurance d'IJ en cas de maladie	6	4	4	1
Constitution/(-)Dissolution de provisions	426	454	783	51
Total net des charges pour sinistres	6 417	5 664	5 884	4 568
Produit net de l'assurance indemnités journalières en cas de maladie	1 360	701	- 360	314
4. Produit total des activités d'assurance	8 137	5 627	7 045	4 436
5. Produit/charges des activités d'agence/de courtage	- 405	1 070	1 122	1 187
6. Autres produits				
Produit net des titres	- 1 831	5 707	2 995	2 490
Immobilier net	2 494	2 477	2 483	2 212
Réserve pour fluctuation des titres	0	0	0	0
Vente d'actifs immobilisés	7	0	0	87
Autres intérêts, divers	153	128	151	141
Provisions pour pertes sur créances	0	0	0	0
Total des autres produits	823	8 312	5 629	4 930
7. Produit total	8 555	15 009	13 796	10 553
8. Autres charges				
Frais de conclusion et charges administratives	9 901	11 012	10 293	10 057
Impôts directs	172	163	2 794	21
./. Majoration des frais administratifs LAA	- 3 912	- 3 674	- 3 425	- 3 400
Provisions pour fluctuations LAA	0	4 090	0	0
Amortissements sur actifs immobilisés	0	0	0	31
Divers fonds/ULAE/OLAA 11	- 115	408	477	337
Total des autres charges	6 046	11 999	10 139	7 046
9. Excédent avant écritures de clôture	2 509	3 010	3 657	3 507
10. Ristournes aux membres	- 2 500	- 3 000	- 3 650	- 3 500
11. Résultat porté au bilan	9	10	7	7

Bilan au 31 décembre 2018 *Actif*

En CHF	Annexe	31.12.2018	31.12.2017
Placements			
Biens immobiliers			
Irisstrasse 9, Zurich		631 000.00	
Albisstrasse 72 – 74, Zurich		1 001 000.00	
Bahnhofstrasse 5, Dübendorf		2 746 057.65	
«The Docks», Zurich		20 022 163.50	
Galgenackerstrasse 12, Oensingen		1 324 525.25	
Küfergasse 5 + 7, Lupfig		6 195 000.00	
Irisstrasse 10, Zurich		730 000.00	
«Irispark», Zurich		13 100 959.90	
		45 750 706.30	45 522 663.45
Participations			
		1 790 286.10	1 720 000.00
Titres à revenus fixes			
		110 798 192.25	115 038 064.40
Prêts à des participations non consolidées			
		505 000.00	505 000.00
Actions			
		27 865 290.45	25 712 329.05
Autres placements			
	1	4 583 803.65	4 513 598.60
Liquidités			
		4 618 939.80	3 920 063.00
Immobilisations corporelles			
Véhicules/Infrastructure			
		175 475.90	
«Sihl-Center», Zurich		5 645 750.80	
		5 821 226.70	6 190 964.75
Immobilisations incorporelles			
		1 610 160.25	2 259 516.85
Créances résultant d'opérations d'assurances			
	2	379 444.45	246 581.95
Autres créances			
		0.00	0.00
Autres actifs			
		190 243.55	95 761.85
Actifs de régularisation			
		375 125.55	268 073.20
Total des actifs			
		204 288 419.05	205 992 617.10

Bilan au 31 décembre 2018 *Passif*

En CHF	Annexe	31.12.2018	31.12.2017
Provisions techniques			
Reports de primes		1 989 104.85	
Assurance accidents privée		2 383 050.00	
Assurance choses		849 000.00	
Assurance épidémie		171 600.00	
Assurance indemnités journalières en cas de maladie		5 093 538.00	
Provisions pour fluctuations LCA		1 786 247.00	
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de courte durée)		26 434 600.00	
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de longue durée)		86 459 764.25	
Provisions pour fluctuations LAA		16 465 725.00	
Assurance facultative		17 565.15	
Fonds de compensations du renchérissement		6 686 849.25	
Provisions pour sinistres à régler (ULAE)	3	152 993 696.50	153 930 564.50
Autres provisions			
Fonds de rénovation des biens immobiliers		1 431 471.70	
Contributions à la prévention des accidents		596 101.45	
Fonds à disposition		223 783.75	2 251 356.90
			2 258 588.75
Dettes portant intérêts			
		24 787 000.00	25 103 000.00
Engagements résultant d'opérations d'assurances			
	4	6 013 413.45	4 831 793.05
Autres passifs			
Ristournes aux membres		2 541 373.65	3 041 014.50
Autres engagements			
		436 889.20	581 312.35
Passifs de régularisation			
		3 035 857.00	4 026 229.15
Total capitaux étrangers			
		192 059 586.70	193 772 502.30
Capital social (capital minimum prescrit par la LSA)			
	5	8 000 000.00	8 000 000.00
Réserve légale issue des bénéfices			
	5	4 148 644.60	4 148 644.60
Réserve facultative issue des bénéfices			
		80 187.75	71 470.20
Réserves libres			
	5	70 000.00	50 000.00
Report de bénéfice			
	5	1 470.20	11 408.40
Bénéfice de l'exercice			
	5	8 717.55	10 061.80
Total des capitaux propres			
		12 228 832.35	12 220 114.80
Total du passif			
		204 288 419.05	205 992 617.10

Compte de résultat 2018

En CHF	Annexe	2018	2017
Primes brutes encaissées		38 921 704.80	36 241 641.75
Part réassureurs		-1 375 978.20	-1 359 573.70
Primes pour propre compte		37 545 726.60	34 882 068.05
Modification des reports de primes pour propre compte		9 215.45	-3 852.25
Droits de timbre sur primes		-188 148.25	-189 037.70
Primes gagnées pour propre compte		37 366 793.80	34 689 178.10
Autres recettes des opérations d'assurances		0.00	0.00
Total revenus techniques d'assurances		37 366 793.80	34 689 178.10
Paiements bruts pour sinistres		-25 778 555.25	-24 200 660.10
Part réassureurs		0.00	279 021.60
Paiements pour sinistres, propre compte		-25 778 555.25	-23 921 638.50
Modification des provisions techniques pour propre compte	6	709 689.00	-5 742 794.00
Charges pour sinistres, propre compte		-25 068 866.25	-29 664 432.50
Frais de conclusion et charges administratives		-9 900 722.95	-11 011 827.90
Frais de conclusion et charges administratives pour propre compte		-9 900 722.95	-11 011 827.90
Autres charges techniques d'assurances pour propre compte		-1 001 314.40	-277 385.05
Total charges des opérations d'assurances		-35 970 903.60	-40 953 645.45
Produits des placements	7	7 724 775.85	12 991 775.45
Charges des placements	8	-6 909 054.00	-4 664 092.85
Résultat des placements		815 721.85	8 327 682.60
Autres produits financiers		0.00	88 034.35
Autres charges financières		0.00	-103 748.90
Résultat opérationnel		2 211 612.05	2 047 500.70
Autres produits		462 469.20	1 275 935.95
Autres charges		-2 500 000.00	-3 150 000.00
Produits extraordinaires		6 532.45	0.00
Charges extraordinaires		0.00	0.00
Bénéfice de l'exercice avant impôts		180 613.70	173 436.65
Impôts directs		-171 896.15	-163 374.85
Bénéfice de l'exercice après impôts		8 717.55	10 061.80

Compte des flux de trésorerie

En CHF	2018	2017
Bénéfice de l'exercice	8 717.55	10 061.80
Bénéfices(-)/Pertes réalisés sur:		
Titres	3 247 393.70	-4 404 051.75
Plus-values(-)/Amortissements sur:		
Immobilisations corporelles	385 408.65	344 349.25
Titres	-1 230 688.00	-1 140 073.00
Biens immobiliers	112 000.00	112 000.00
Immobilisations incorporelles	800 865.80	614 228.35
Augmentation/Diminution de:		
Créances résultant d'opérations d'assurances	-132 862.50	39 668.05
Autres créances / Autres actifs	-94 481.70	104 515.15
Actifs de régularisation	-107 052.35	150 121.05
Provisions techniques	-936 868.15	5 508 369.60
Provisions non techniques	-7 231.75	186 513.40
Engagements résultant d'opérations d'assurances	1 181 620.40	1 354 378.65
Ristournes aux membres	-499 640.85	-609 482.00
Autres engagements	-144 423.15	-85 844.95
Passifs de régularisation	-990 372.15	-739 246.90
Flux de trésorerie résultant des activités commerciales	1 592 385.50	1 445 506.70
Achat(-)/Vente de:		
Immobilisations corporelles	-15 670.60	-61 491.45
Titres	0.00	2 000 000.00
Biens immobiliers	-340 042.80	-58 824.00
Participations/Prêts	-70 286.10	-160 000.00
Immobilisations incorporelles	-151 509.20	-158 907.65
Flux de trésorerie résultant d'activités d'investissement	-577 508.70	1 560 776.90
Hypothèques/Avances	-316 000.00	-316 000.00
Flux de trésorerie résultant d'activités de financement	-316 000.00	-316 000.00
Variations des liquidités	698 876.80	2 690 283.60
Total liquidités en fin d'année précédente	3 920 063.00	1 229 779.40
Variation des liquidités	698 876.80	2 690 283.60
Total liquidités en fin d'exercice	4 618 939.80	3 920 063.00

Annexe au 31 décembre 2018

Généralités

Lorsqu'ils ne sont pas imposés par la loi, les principes d'évaluation majeurs qui ont été appliqués sont décrits ci-après. Il convient de noter que la possibilité de constitution et dissolution de réserves latentes est exploitée afin d'assurer la pérennité de la prospérité de l'entreprise.

Biens immobiliers

Les biens immobiliers de rendement sont évalués à leur valeur d'acquisition, sous déduction d'amortissements déjà effectués et d'éventuelles rectifications.

Titres

Les titres à revenus fixes sont évalués selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts, compte tenu des obligations techniques et relatives aux autorités de surveillance.

Les autres titres sont évalués à leur cours officiel au jour de clôture du bilan.

Une réserve pour fluctuation (correctif de valeur) est déduite afin de tenir compte des variations de cours. Le cumul des réserves de fluctuation s'élève à CHF 13 946 000 (2017: CHF 13 946 000) et se répartit entre les différentes catégories de placements.

Prêts

Les prêts sont comptabilisés à leur valeur nominale. En présence d'indices d'une éventuelle surévaluation, les valeurs comptables sont contrôlées et soumises au besoin à un ajustement de valeur.

Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles s'effectue à la valeur d'acquisition ou de production, sous déduction d'amortissements déjà effectués et d'éventuelles rectifications. Les valeurs comptables sont vérifiées et corrigées au besoin en présence d'indices d'une éventuelle surévaluation.

Immobilisations incorporelles

Des immobilisations incorporelles que nous avons nous-mêmes produites (principalement des logiciels) sont activées et amorties de manière linéaire. En présence d'indices d'une éventuelle surévaluation, les valeurs comptables sont contrôlées et soumises au besoin à un ajustement de valeur.

L'entreprise

Une société coopérative d'assurance dont le siège est Sihlquai 255, 8005 Zurich, existe sous le nom de Coopérative des Assurances-Bouchers depuis 1902. Dans ses activités courantes, l'entreprise recourt à la raison sociale d'Assurance des métiers Suisse (AMS).

Personnel à plein temps

En moyenne annuelle, le nombre de personnes employées à plein temps n'a pas changé par rapport à l'exercice précédent et se situait toujours à 50 dans l'exercice considéré. Les charges de personnel se sont élevées à CHF 6 587 960 (2017: CHF 7 578 379).

Participations

L'AMS détient une participation de 100% du capital social de CHF 150 000 de la société fairsicherungsberatung domiciliée Holzikofenweg 22, 3007 Berne.

L'AMS détient une participation de 100% du capital social de CHF 100 000 de la société MD Broker AG, domiciliée Sihlquai 253, 8005 Zurich.

Opérations de leasing

Il n'existe pas de solde résultant d'engagements dans le cadre de leasings assimilables à des contrats d'achat ou d'autres opérations de leasing.

Engagements

Aucun engagement n'existait à l'égard de la caisse de pension au jour de clôture du bilan (2017: absence de dette).

Sûretés/Transfert de propriété à titre de garantie

7 cédules hypothécaires nominatives de CHF 2,0 millions chacune en 1^{er} rang, datées du 11.05.1999 et imputables au Registre foncier de Zurich-Aussersihl (N° cat. 6732).

2 cédules hypothécaires nominatives de CHF 2,0 millions chacune en 2^e rang, datées du 11.05.1999 et imputables au Registre foncier de Zurich-Aussersihl (N° cat. 6732).

1 cédule hypothécaire de registre nom. de CHF 4,3 millions en 3^e rang, datée du 04.06.2013 et imputable au Registre foncier de Zurich-Aussersihl (N° cat. 6732).

1 cédule hypothécaire de registre nom. de CHF 3,6 millions en 2^e rang, datée du 12.12.2012 et imputable au Registre foncier de Zurich-Industrie.

Passifs éventuels

Il n'existe, ni juridiquement ni dans les faits, aucun engagement pour lequel une sortie de fonds est jugée soit improbable soit dont le montant ne peut être estimé de manière fiable.

Produits et charges exceptionnels, uniques ou apériodiques

Augmentation des provisions pour fluctuations LAA à la suite de la modification des bases de calcul légales CHF 3 120 000.

Dettes à long terme portant intérêts, dont l'échéance se situe:

à un an: CHF 13,2 millions

entre un et cinq ans: néant

à plus de cinq ans: hypothèque à taux fixe, CHF 11,6 millions, échéance au 20.02.2023

17

Droits de participation pour le personnel et les membres du conseil d'administration

Il n'existe pas de droits spécifiques de participation ou d'options sur de tels droits pour les organes d'administration ou le personnel.

Honoraires de l'organe de révision:

Une somme de CHF 90 165 a rémunéré des prestations en matière de révision (2017: CHF 103 832).

Événements majeurs postérieurs à la date du bilan

Aucun événement de ce genre n'est intervenu à notre connaissance.

En CHF

	2018	2017
1 Autres placements de capitaux		
Compte courant	73 169	45 738
Or physique	4 510 635	4 467 861
Autres placements de capitaux	4 583 804	4 513 599
2 Créances résultant d'opérations d'assurances		
Assurés	294 987	173 058
Agents et intermédiaires	0	0
Compagnies d'assurance	0	0
Participations/Prêts non consolidés	84 458	73 524
Créances résultant d'opérations d'assurances	379 444	246 582

En CHF

3 Provisions techniques 2018	Montant brut	Part réassureurs	Montant pour propre compte
Reports de primes	1 989 105	0	1 989 105
Assurance accidents privée	2 383 050	0	2 383 050
Assurance choses	849 000	0	849 000
Assurance épidémie	171 600	0	171 600
Assurance indemnités journalières en cas de maladie	5 093 538	0	5 093 538
Provisions pour fluctuations LCA	1 786 247	0	1 786 247
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de courte durée)	26 434 600	0	26 434 600
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de longue durée)	86 459 764	0	86 459 764
Provisions pour fluctuations LAA	16 465 725	0	16 465 725
Assurance facultative	17 565	0	17 565
Fonds de compensation du renchérissement	6 686 849	0	6 686 849
Provisions pour sinistres à régler (ULAE)	4 656 653	0	4 656 653
Provisions techniques	152 993 697	0	152 993 697

3 Provisions techniques 2017	Montant brut	Part réassureurs	Montant pour propre compte
Reports de primes	1 979 889	0	1 979 889
Assurance accidents privée	3 274 350	0	3 274 350
Assurance choses	1 289 400	0	1 289 400
Assurance épidémie	25 700	0	25 700
Assurance indemnités journalières en cas de maladie	4 520 000	0	4 520 000
Provisions pour fluctuations LCA	1 929 150	0	1 929 150
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de courte durée)	27 200 100	0	27 200 100
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de longue durée)	88 840 009	0	88 840 009
Provisions pour fluctuations LAA	13 201 049	0	13 201 049
Assurance facultative	17 565	0	17 565
Fonds de compensation du renchérissement	6 881 472	0	6 881 472
Provisions pour sinistres à régler (ULAE)	4 771 880	0	4 771 880
Provisions techniques	153 930 565	0	153 930 565

En CHF

4 Engagements résultant d'opérations d'assurances	2018	2017
Assurés (primes payées d'avance)	6 013 413	4 831 793
Agents et intermédiaires	0	0
Compagnies d'assurance	0	0
Participations/Prêts non consolidés	0	0
Engagements résultant d'opérations d'assurances	6 013 413	4 831 793

20

5 État des fonds propres 2018	Situation au 31.12.2018	Bénéfice 2018	Répartition du bénéfice 2017	Situation au 31.12.2017
Capital social (capital minimum selon la LSA)	8 000 000			8 000 000
Réserve légale issue des bénéfices	4 148 645		0	4 148 645
Réserves libres	70 000		20 000	50 000
Report de bénéfice	1 470		-9 938	11 408
Bénéfice de l'exercice	8 717	8 717	0	10 062
Total	12 228 832	8 717	10 062	12 220 115

5 État des fonds propres 2017	Situation au 31.12.2017	Bénéfice 2017	Répartition du bénéfice 2016	Situation au 31.12.2016
Capital social (capital minimum selon la LSA)	8 000 000			8 000 000
Réserve légale issue des bénéfices	4 148 645		0	4 148 645
Réserves libres	50 000		50 000	0
Report de bénéfice	11 408		-43 367	54 775
Bénéfice de l'exercice	10 062	10 062	0	6 633
Total	12 220 115	10 062	6 633	12 210 053

6 Modification des provisions techniques pour propre compte	2018	2017
Assurance accidents privée	891 300	269 350
Assurance choses	440 400	-344 200
Assurance épidémie	-145 900	-14 700
Assurance indemnités journalières en cas de maladie	-573 538	-200 000
Provisions pour fluctuations LCA	142 903	-118 652
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de courte durée)	765 500	-423 500
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de longue durée)	2 193 797	-562 700
Provisions pour fluctuations LAA	-3 120 000	-4 090 000
Assurance facultative	0	0
Provisions pour sinistres à régler (ULAE)	115 227	-258 392
Modification des provisions techniques pour propre compte	709 689	-5 742 794

En CHF

7 Revenus des placements 2018	Revenus courants	Plus-values/ Bénéfices non réalisés	Bénéfices réalisés	Total
Biens immobiliers	3 872 165	0	0	3 872 165
Participations	0	0	0	0
Titres à revenus fixes	1 675 849	1 373 922	4 032	3 053 803
Prêts	12 625	0	0	12 625
Actions	569 093	31 518	45 095	645 707
Autres placements	140 477	0	0	140 477
Revenus des placements	6 270 209	1 405 440	49 127	7 724 776

7 Revenus des placements 2017	Revenus courants	Plus-values/ Bénéfices non réalisés	Bénéfices réalisés	Total
Biens immobiliers	3 916 973	0	0	3 916 973
Participations	0	0	0	0
Titres à revenus fixes	1 827 588	1 486 247	359 619	3 673 454
Prêts	12 625	0	0	12 625
Actions	413 095	3 717 769	455 724	4 586 587
Autres placements	124 982	669 496	7 658	802 136
Revenus des placements	6 295 264	5 873 512	823 000	12 991 775

8 Charges des placements 2018	Charges	Amortissements et corrections de valeur	Pertes réalisées	Total
Biens immobiliers (dont intérêts hypothécaires et du droit de superficie: -689 597)	-1 265 835	-112 000	0	-1 377 835
Participations	0	0	0	0
Titres à revenus fixes	-397 275	-1 676 028	-264 645	-2 337 948
Prêts	0	0	0	0
Actions	-78 480	-3 075 109	-23 090	-3 176 679
Autres placements	-12 274	-73	-4 245	-16 592
Charges des placements	-1 753 864	-4 863 209	-291 980	-6 909 054

8 Charges des placements 2017	Charges	Amortissements et corrections de valeur	Pertes réalisées	Total
Biens immobiliers (dont intérêts hypothécaires et du droit de superficie: -702 999)	-1 327 770	-112 000	0	-1 439 770
Participations	0	0	0	0
Titres à revenus fixes	-459 978	-1 803 791	-504 679	-2 768 448
Prêts	0	0	0	0
Actions	-67 446	-9 250	0	-76 696
Autres placements	-21 265	-48	-357 866	-379 179
Charges des placements	-1 876 459	-1 925 089	-862 545	-4 664 093

Proposition concernant l'emploi du bénéfice/déficit au bilan au 31 décembre 2018

En CHF

2018

2017

La 117^e Assemblée générale qui se tiendra le 15 mai 2019 à Zurich aura à disposer du bénéfice/déficit au bilan suivant:

Bénéfice reporté	1 470.20	11 408.40
Bénéfice/Déficit(-) au cours de l'exercice	8 717.55	10 061.80
Bénéfice/Déficit(-) au bilan	10 187.75	21 470.20

Le conseil d'administration propose à la 117^e Assemblée générale l'emploi suivant du bénéfice/déficit au bilan:

Affectation aux réserves libres	0.00	20 000.00
Report au compte nouveau	10 187.75	1 470.20
Bénéfice/Déficit(-) au bilan	10 187.75	21 470.20

Rapport de l'organe de révision



Ernst & Young SA
Maagplatz 1
Case postale
CH-8010 Zurich

Téléphone: +41 58 286 31 11
Téléfax: +41 58 286 30 04
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de

la Coopérative des Assurances-Bouchers, Zurich

Zurich, 26 mars 2019

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Coopérative des Assurances-Bouchers, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de financement et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 906 CO en liaison avec l'art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 906 CO en liaison avec l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que l'utilisation de l'excédent de l'actif de l'exploitation est conforme à la loi suisse et aux statuts et nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Rolf Bächler
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Marco Schmid
Expert-réviseur agréé

Sommaire

comptes annuels 2018

selon Swiss GAAP RPC

24	Comptes annuels 2018 selon Swiss GAAP RPC	24
25	Compte de résultat	
26	Bilan	
27	Compte des flux de trésorerie	
28	Tableau des fonds propres	
29	Annexe aux comptes annuels	
52	Rapport de l'organe de révision	

Compte de résultat 2018 selon Swiss GAAP RPC

En CHF	Annexe	2018	2017
Primes brutes		38 921 704.80	36 241 641.75
Part des réassureurs		-1 375 978.20	-1 359 573.70
Modification des reports de primes		9 215.45	-3 852.25
Droits de timbres sur primes		-188 148.25	-189 037.70
Primes acquises à compte propre	1	37 366 793.80	34 689 178.10
Paiements pour sinistres		-25 778 555.25	-24 200 660.10
Part réassureurs		0.00	279 021.60
Paiements pour sinistres, compte propre	2	-25 778 555.25	-23 921 638.50
Modification des provisions pour sinistres et autres provisions techniques à compte propre	3	709 689.00	-5 742 794.00
Charges pour sinistres, compte propre		-25 068 866.25	-29 664 432.50
Coûts techniques à compte propre	4	-9 898 460.40	-11 009 576.60
Autres produits techniques		0.00	0.00
Autres charges techniques		-1 001 314.40	-277 385.05
Résultat technique non-vie		1 398 152.75	-6 262 216.05
Produits des placements	5a	7 724 775.85	12 991 775.45
Charges des placements	5b	-6 909 054.00	-4 664 092.85
Autres produits financiers	6	0.00	88 034.35
Autres charges financières	6	0.00	-103 748.90
Résultat financier		815 721.85	8 311 968.05
Autres produits	7a	462 469.20	1 275 935.95
Autres charges	7a	-2 500 000.00	-3 150 000.00
Produits extraordinaires	7b	6 532.45	0.00
Charges extraordinaires	7b	0.00	0.00
Résultat avant impôts		182 876.25	175 687.95
Impôts	8	-171 896.15	-163 374.85
Résultat après impôts		10 980.10	12 313.10

Bilan au 31 décembre 2018 selon Swiss GAAP RPC Actifs

En CHF	Annexe	31.12.2018	31.12.2017
Actif immobilisé			
Placements de capitaux	9a–c	205 239 278.75	206 957 655.50
Réserves de cotisations de l'employeur	10	454 773.00	452 510.45
Immobilisations incorporelles	11	1 610 160.25	2 259 516.85
Immobilisations corporelles	12	5 821 226.70	6 190 964.75
Total de l'actif immobilisé		213 125 438.70	215 860 647.55
Actif circulant			
Créances des affaires d'assurance	13	379 444.45	246 581.95
Autres créances		190 243.55	95 761.85
Liquidités		4 618 939.80	3 920 063.00
Actifs de régularisation		375 125.55	268 073.20
Total de l'actif circulant		5 563 753.35	4 530 480.00
Total des actifs		218 689 192.05	220 391 127.55

26

Bilan au 31 décembre 2018 selon Swiss GAAP RPC Passifs

En CHF	Annexe	31.12.2018	31.12.2017
Fonds propres			
Capital social		8 000 000.00	8 000 000.00
Réserves de capital		4 148 644.60	4 148 644.60
Réserves de bénéfices		14 168 980.65	14 156 667.55
Bénéfice de l'exercice		10 980.10	12 313.10
Total des fonds propres		26 328 605.35	26 317 625.25
Engagements			
Provisions techniques	14	152 993 696.50	153 930 564.50
Ristournes aux membres	15	2 541 373.65	3 041 014.50
Provisions non techniques	16	2 251 356.90	2 258 588.75
Autres engagements à long terme	17	24 787 000.00	25 103 000.00
Autres engagements à court terme	17	6 450 302.65	5 413 105.40
Passifs de régularisation		3 035 857.00	4 026 229.15
Provisions pour impôts	18	301 000.00	301 000.00
Total des engagements		192 360 586.70	194 073 502.30
Total du passif		218 689 192.05	220 391 127.55

Compte des flux de trésorerie selon Swiss GAAP FER

En CHF	2018	2017
Bénéfice de l'exercice	10 980.10	12 313.10
Bénéfices(-) / Perte réalisés sur:		
Titres	3 247 393.70	- 4 404 051.75
Plus-values(-) / Amortissements sur:		
Immobilisations corporelles	385 408.65	344 349.25
Titres	- 1 230 688.00	- 1 140 073.00
Biens immobiliers	112 000.00	112 000.00
Réserves de cotisations de l'employeur	- 2 262.55	- 2 251.30
Immobilisations incorporelles	800 865.80	614 228.35
Augmentation(-) / Diminution de:		
Créances résultant d'opérations d'assurance	- 132 862.50	39 668.05
Autres créances / Autres actifs	- 94 481.70	104 515.15
Actifs de régularisation	- 107 052.35	150 121.05
Provisions techniques	- 936 868.15	5 508 369.60
Provisions non techniques	- 7 231.75	186 513.40
Engagements résultant d'opérations d'assurance	1 181 620.40	1 354 378.65
Ristournes aux membres	- 499 640.85	- 609 482.00
Autres engagements	- 144 423.15	- 85 844.95
Passifs de régularisation	- 990 372.15	- 739 246.90
Provisions pour impôts	0.00	0.00
Flux de trésorerie résultant des activités commerciales	1 592 385.50	1 445 506.70
Achat (-) / Vente de:		
Immobilisations corporelles	- 15 670.60	- 61 491.45
Titres	0	2 000 000.00
Biens immobiliers	- 340 042.80	- 58 824.00
Participations / Prêts	- 70 286.10	- 160 000.00
Immobilisations incorporelles	- 151 509.20	- 158 907.65
Flux de trésorerie résultant d'activités d'investissement	- 577 508.70	1 560 776.90
Hypothèques / Avances	- 316 000.00	- 316 000.00
Flux de trésorerie résultant d'activités de financement	- 316 000.00	- 316 000.00
Modification des liquidités	698 876.80	2 690 283.60
Total liquidités en fin d'année précédente	3 920 063.00	1 229 779.40
Modification des liquidités	698 876.80	2 690 283.60
Total liquidités en fin d'exercice	4 618 939.80	3 920 063.00

Tableau des fonds propres

Tableau des variations du capital propre 2018	Capital social (Capital minimum selon LSA)	Réserves de capital	Réserves de bénéfice	Total du capital propre
Situation au 31.12.2017	8 000 000	4 148 645	14 168 981	26 317 625
Attribution aux réserves de capital		0	0	
Bénéfice/Déficit au cours de l'exercice			10 980	10 980
Situation au 31.12.2018	8 000 000	4 148 645	14 179 961	26 328 606

28

Tableau des variations du capital propre 2017	Capital social (Capital minimum selon LSA)	Réserves de capital	Réserves de bénéfice	Total du capital propre
Situation au 31.12.2016	8 000 000	4 148 645	14 156 668	26 305 312
Attribution aux réserves de capital		0	0	
Bénéfice/Déficit au cours de l'exercice			12 313	12 313
Situation au 31.12.2017	8 000 000	4 148 645	14 168 981	26 317 625

Annexe aux comptes annuels 2018 selon Swiss GAAP RPC

Principes de présentation des comptes et d'évaluation

Principes de présentation des comptes

L'Assurance des métiers Suisse présente ses comptes annuels en conformité avec le standard de la branche Swiss GAAP RPC 14 ainsi qu'avec l'ensemble des règles selon Swiss GAAP RPC.

Les comptes annuels ont été établis en admettant la poursuite des activités de l'entreprise. Les actifs et les passifs, les produits et les charges sont indiqués séparément, conformément au principe brut. Les comptes annuels obéissent au principe de la permanence en matière d'appréciation, de représentation et de divulgation. Ils sont fondés sur des valeurs relatives à la gestion de l'entreprise qui donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (true and fair view).

Jour de clôture du bilan

L'exercice commercial va du 1er janvier au 31 décembre. Le jour de clôture du bilan est fixé au 31 décembre.

Conversion des monnaies étrangères

Des éléments du patrimoine ainsi que des engagements libellés en monnaies étrangères sont convertis selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Les principaux cours de conversion appliqués au 31.12 étaient les suivants:

	2018	2017
EUR	1.1276	1.1702
GBP	1.2563	1.3182
USD	0.9862	0.9745
JPY	0.0089	0.0087
HKD	0.1259	0.1247

Pertes de valeur

L'Assurance des métiers Suisse vérifie à chaque jour de clôture du bilan si certaines valeurs exprimées ont subi des amoindrissements. Il s'agit de savoir si des indices donnent à penser que la valeur comptable d'un actif excède sa valeur vénale. Le cas échéant, la valeur comptable est réduite au niveau de la valeur vénale, la moins-value étant alors imputée au résultat de la période.

Principes d'évaluation

L'évaluation s'effectue selon des critères homogènes. D'une façon générale, le principe de l'évaluation uniforme des actifs et des passifs s'applique.

1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

1.1 Immobilisations financières

29

1.1.1 Liquidités parmi les immobilisations financières

Les liquidités parmi les immobilisations financières sont évaluées à leurs valeurs actuelles.

1.1.2 Titres

Titres à revenus fixes: les titres à revenus fixes sont généralement conservés jusqu'à leur échéance; lorsqu'il existe des doutes quant à la capacité de remboursement et de rémunération de l'emprunteur, ils sont portés au bilan selon la méthode d'amortissement des coûts. La variation périodique de la valeur d'amortissement des coûts est comptabilisée au compte de résultat. Si des doutes fondés existent quant à la capacité de remboursement et de rémunération de l'emprunteur, l'évaluation s'effectue aux valeurs actuelles. Lorsque des valeurs actuelles ne peuvent être obtenues, le calcul s'effectue selon un modèle d'évaluation personnel.

Actions, parts de fonds et placements alternatifs: ces catégories de placements apparaissent au bilan aux valeurs du marché.

1.1.3 Biens immobiliers

Les biens immobiliers de l'Assurance des métiers Suisse se composent d'un portefeuille mixte. Tous les biens immobiliers sont exclusivement destinés à des fins de rendement. Les investissements immobiliers apparaissent au bilan à leurs valeurs d'acquisition, en tenant compte d'amortissements adéquats. Conformément aux dispositions réglementaires, la pérennité de la valeur des biens immobiliers est réexaminée chaque année. Les unités PPE Sihlquai 253 + 255 à l'usage propre de l'Assurance des métiers Suisse figurent parmi les immobilisations corporelles.

1.1.4 Prêts

Ceux-ci apparaissent au bilan aux valeurs nominales, après correction d'éventuelles pertes identifiables.

1.1.5 Participations

Les participations se composent d'actions et de titres de participation similaires de sociétés sur lesquelles l'Assurance des métiers Suisse peut exercer une influence décisive. L'influence est jugée décisive quand au moins 20% des voix sont détenues. Les participations apparaissent au bilan aux valeurs d'acquisition, en tenant compte des ajustements qui s'imposent.

1.1.6 Instruments financiers dérivés

Il n'y avait pas d'instruments financiers dérivés à la date de clôture du bilan.

1.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement le développement du logiciel BRAVE. L'imputation au bilan s'effectue à la valeur d'acquisition/coûts de production, déduction faite des amortissements nécessaires du point de vue de la gestion d'entreprise. L'amortissement s'effectue selon la méthode linéaire directe de la valeur d'acquisition sur une durée probable d'utilisation de 8 ans.

1.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles apparaissent au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires du point de vue de la gestion d'entreprise. L'amortissement s'effectue selon la méthode linéaire directe de la valeur d'acquisition. Les durées d'utilisation des immobilisations corporelles sont appliquées comme suit:

Infrastructure	1 à 5 ans
Véhicules	5 ans
Logiciels/licences	1 à 8 ans
Matériel informatique	1 à 5 ans
Rénovation/agrandissement Sihlquai 253 +255	20 ans

Au besoin, des amortissements supplémentaires sont effectués et imputés au résultat de l'exercice considéré.

2 ACTIF CIRCULANT

2.1 Créances

Les créances sont évaluées à leurs valeurs nominales. Des ajustements requis du point de vue de la gestion d'entreprise sont pris en compte de manière appropriée.

2.2 Liquidités

Les liquidités sont évaluées à leurs valeurs actuelles. Elles comprennent les avoirs en caisse, sur des comptes bancaires ou postaux et servent uniquement au fonctionnement opérationnel.

30

3 FONDS PROPRES

3.1 Capital social

Il s'agit du capital minimum selon la LSA.

3.2 Réserves de bénéfices

Il s'agit des reports cumulés de bénéfices ou de pertes.

4 ENGAGEMENTS

4.1 Provisions techniques

- Les provisions techniques sont évaluées individuellement avec prudence, c'est-à-dire par cas ou police d'assurance, sur la base des engagements contractés envers les assurés et les lésés et/ou sur des bases mathématiques/statistiques conformes aux méthodes approuvées par les autorités de surveillance et contiennent des réserves d'équilibrage suffisantes pour assurer la capacité d'assumer les engagements à long terme.
- Les provisions pour sinistres au jour de clôture du bilan correspondent à une appréciation des sinistres à régler à l'avenir, non encore portés en compte. Une actualisation est effectuée parmi les provisions pour rentes. Les provisions pour sinistres comprennent des provisions pour sinistres déclarés ainsi que des provisions pour des sinistres déjà intervenus, mais pas encore déclarés, avec les coûts de traitement correspondants.
- Les capitaux de couverture correspondent aux valeurs attendues (valeurs actuelles) des prestations et charges d'assurance, en tenant compte des paiements des assurés, du produit des intérêts et d'autres paramètres économiques et démographiques.
- Le calcul des reports de primes s'effectue selon la méthode du prorata temporis.

4.2 Provisions pour ristournes

En tant que compagnie d'assurance organisée sous forme de société coopérative, nous permettons à nos assurés de bénéficier d'une participation aux excédents en fonction du résultat de l'exercice. L'assemblée générale décide du montant des ristournes. Le conseil d'administration décide chaque année de l'utilisation des bénéfices.

4.3 Provisions non techniques

Il s'agit de provisions sans lien direct avec les opérations d'assurance. Celles-ci sont constituées s'il existe, à la date de clôture du bilan, une obligation juridique ou implicite résultant d'événements antérieurs dont le montant ou l'entrée en vigueur n'est pas encore déterminé. Elles sont évaluées sur la base des sorties de fonds vraisemblables.

4.4 Autres engagements à court et long termes

Il s'agit principalement du financement de nos investissements immobiliers et des primes payées d'avance. Les engagements sont évalués à leurs valeurs nominales.

4.5 Actifs et passifs de régularisation

Les actifs et les passifs de régularisation comprennent les produits et les charges usuels, liés aux activités commerciales, à délimiter dans le temps.

4.6 Provisions pour impôts

Les impôts en cours, sur le revenu et le capital, sont comptabilisés au compte de résultat. Les principes d'évaluation qui s'appliquent à l'Assurance des métiers Suisse sont basés sur le CO. L'application éventuelle de principes d'évaluation différents selon Swiss GAAP RPC donne lieu à des différences d'évaluation sur la base desquelles les impôts différés seront déterminés. Le taux d'imposition appliqué aux impôts différés se fonde sur les taux d'imposition qui seront vraisemblablement appliqués.

4.7 Autres actifs et passifs

Les autres actifs et passifs apparaissent aux valeurs nominales, sous déduction d'ajustements éventuellement requis.

4.8 Répercussions économiques des engagements de prévoyance:

Répercussions économiques des engagements de prévoyance:

Le personnel de l'Assurance des métiers Suisse est assuré auprès de la caisse de pension Metzger. La caisse de pension Metzger est une institution de prévoyance de proparis, fondation de prévoyance de l'Union suisse des arts et métiers à Berne. Les plans de prévoyance en primauté de cotisations sont gérés au sein d'une institution de prévoyance (solution d'assurance complète) juridiquement autonome et indépendante de l'employeur. Des prestations de vieillesse, ainsi que des prestations en cas d'invalidité ou de décès, sont versées sur la base du règlement de l'institution de prévoyance. Les cotisations de l'employeur apparaissent parmi les frais de personnel, en rapport avec la période concernée. L'institution de prévoyance présente ses comptes conformément à la recommandation spécifique Swiss GAAP RPC 26. Il n'y a pas d'autres obligations du côté de l'employeur.

Réserves de cotisations de l'employeur:

Selon l'art. 331, al. 3 du CO, les réserves de cotisations de l'employeur sont des réserves versées à l'institution de prévoyance dans le but de financer les futurs engagements financiers de l'employeur. Sur le plan fiscal, le montant des réserves de cotisations de l'employeur est limité au quintuple des cotisations à verser chaque année par l'employeur conformément au règlement de l'institution de prévoyance. La société membre ne peut disposer de l'état de son compte de réserves qu'à des fins de prévoyance (versement des futures contributions patronales ou éventuellement pour améliorer les prestations des assurés); tout ordre d'utilisation à cet effet doit être adressé par écrit à la caisse de pension.

En CHF

1 Primes	2018	Modification 2018	2017
Assurance accidents privée	5 075 048	-35 230	5 110 278
Assurance accidents obligatoire (LAA)	22 609 493	1 339 135	21 270 358
Assurance choses	3 020 963	-22 890	3 043 853
Assurance épidémie	439 525	-12 648	452 174
Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	7 776 676	1 411 696	6 364 980
Primes brutes	38 921 705	2 680 063	36 241 642
Part réassurance			
Assurance accidents privée	-171 917	1 193	-173 111
Assurance accidents obligatoire (LAA)	-764 474	-44 171	-720 303
Assurance choses	-379 517	25 926	-405 443
Assurance épidémie	-60 070	647	-60 717
Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	0	0	0
Réassurance	-1 375 978	-16 405	-1 359 574
Modification des reports de primes	9 215	13 068	-3 852
Droits de timbre sur primes	-188 148	889	-189 038
Primes acquises à compte propre	37 366 794	2 677 616	34 689 178

1 Primes	2017	Modification 2017	2016
Assurance accidents privée	5 110 278	-154 011	5 264 288
Assurance accidents obligatoire (LAA)	21 270 358	134 977	21 135 381
Assurance choses	3 043 853	-867	3 044 719
Assurance épidémie	452 174	-6 264	458 437
Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	6 364 980	841 013	5 523 966
Primes brutes	36 241 642	814 850	35 426 792
Part réassurance			
Assurance accidents privée	-173 111	-292	-172 819
Assurance accidents obligatoire (LAA)	-720 303	-27 434	-692 869
Assurance choses	-405 443	-5 159	-400 284
Assurance épidémie	-60 717	2 816	-63 533
Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	0	0	0
Réassurance	-1 359 574	-30 069	-1 329 505
Modification des reports de primes	-3 852	23 874	-27 726
Droits de timbre sur primes	-189 038	-2 127	-186 911
Primes acquises à compte propre	34 689 178	806 528	33 882 650

En CHF

2 Paiements pour sinistres	2018	Modification 2018	2017
Assurance accidents privée	-2 105 069	165 161	-2 270 230
Assurance accidents obligatoire (LAA)	-16 413 178	-1 168 466	-15 244 712
Assurance choses	-1 203 657	186 172	-1 389 829
Assurance épidémie	-71 219	19 070	-90 289
Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	-5 985 433	-779 832	-5 205 601
Paiements bruts pour sinistres	-25 778 555	-1 577 895	-24 200 660
Part réassurance			
Assurance accidents privée	0	0	0
Assurance accidents obligatoire (LAA)	0	0	0
Assurance choses	0	-279 022	279 022
Assurance épidémie	0	0	0
Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	0	0	0
Réassurance	0	-279 022	279 022
Paiements pour sinistres à compte propre	-25 778 555	-1 856 917	-23 921 639

2 Paiements pour sinistres	2017	Modification 2017	2016
Assurance accidents privée	-2 270 230	50 223	-2 320 453
Assurance accidents obligatoire (LAA)	-15 244 712	-415 950	-14 828 762
Assurance choses	-1 389 829	-61 621	-1 328 208
Assurance épidémie	-90 289	51 724	-142 012
Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	-5 205 601	-108 636	-5 096 965
Paiements bruts pour sinistres	-24 200 660	-484 260	-23 716 400
Part réassurance			
Assurance accidents privée	0	0	0
Assurance accidents obligatoire (LAA)	0	0	0
Assurance choses	279 022	279 022	0
Assurance épidémie	0	0	0
Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	0	0	0
Réassurance	279 022	279 022	0
Paiements pour sinistres à compte propre	-23 921 639	-205 238	-23 716 400

En CHF

3 Modification des provisions pour sinistres et autres provisions techniques à compte propre

	2018	2017
Assurance accidents privée	869 659	439 624
Assurance accidents obligatoire (LAA)	- 160 703	- 5 076 200
Assurance choses	461 537	- 381 160
Assurance épidémie	- 150 379	- 12 857
Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	- 425 652	- 453 809
Constitution/Dissolution des frais pour sinistres ULAE	115 227	- 258 392
Modification des provisions pour sinistres, brut	709 689	- 5 742 794
Part réassurance		
Assurance accidents privée	0	0
Assurance accidents obligatoire (LAA)	0	0
Assurance choses	0	0
Assurance épidémie	0	0
Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	0	0
Réassurance	0	0
Modification des provisions pour sinistres et autres provisions techniques à compte propre	709 689	- 5 742 794

3 Modification des provisions pour sinistres et autres provisions techniques à compte propre

	2017	2016
Assurance accidents privée	439 624	- 333 238
Assurance accidents obligatoire (LAA)	- 5 076 200	914 777
Assurance choses	- 381 160	479 718
Assurance épidémie	- 12 857	96 884
Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	- 453 809	- 783 033
Constitution/Dissolution des frais pour sinistres ULAE	- 258 392	- 376 876
Modification des provisions pour sinistres, brut	- 5 742 794	- 1 768
Part réassurance		
Assurance accidents privée	0	0
Assurance accidents obligatoire (LAA)	0	0
Assurance choses	0	0
Assurance épidémie	0	0
Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	0	0
Réassurance	0	0
Modification des provisions pour sinistres et autres provisions techniques à compte propre	- 5 742 794	- 1 768

En CHF

4 Coûts techniques à compte propre	2018	Modification 2018	2017
Frais de personnel	-6 585 697	990 430	-7 576 128
Autres frais administratifs	-3 312 763	120 686	-3 433 449
Coûts techniques bruts	-9 898 460	1 111 116	-11 009 577
Parts des réassureurs	0	0	0
Coûts techniques à compte propre	-9 898 460	1 111 116	-11 009 577

35

Les amortissements suivants sont inclus
dans les autres frais administratifs:

Immobilisations incorporelles	-726 164	-111 936	-614 228
Immobilisations corporelles	-357 264	-12 915	-344 349
Total amortissements	-1 083 428	-124 850	-958 578

4 Coûts techniques à compte propre	2017	Modification 2017	2016
Frais de personnel	-7 576 128	-359 335	-7 216 793
Autres frais administratifs	-3 433 449	-360 000	-3 073 449
Coûts techniques bruts	-11 009 577	-719 334	-10 290 243
Parts des réassureurs	0	0	0
Coûts techniques à compte propre	-11 009 577	-719 334	-10 290 243

Les amortissements suivants sont inclus
dans les autres frais administratifs:

Immobilisations incorporelles	-614 228	-94 692	-519 537
Immobilisations corporelles	-344 349	-11 986	-332 363
Total amortissements	-958 578	-106 677	-851 900

En CHF

5a Produit des placements de capitaux 2018	Rendements courant	Imputations / gains non réalisés	Gains réalisés	Total
Biens immobiliers	3 872 165	0	0	3 872 165
Participations	0	0	0	0
Titres à revenus fixes	1 675 849	1 373 922	4 032	3 053 803
Prêts	12 625	0	0	12 625
Actions	569 093	31 518	45 095	645 707
Autres placements de capitaux	140 477	0	0	140 477
Produits des placements de capitaux	6 270 209	1 405 440	49 127	7 724 776

36

5a Produit des placements de capitaux 2017	Rendements courant	Imputations / gains non réalisés	Gains réalisés	Total
Biens immobiliers	3 916 973	0	0	3 916 973
Participations	0	0	0	0
Titres à revenus fixes	1 827 588	1 486 247	359 619	3 673 454
Prêts	12 625	0	0	12 625
Actions	413 095	3 717 769	455 724	4 586 587
Autres placements de capitaux	124 982	669 496	7 658	802 136
Produits des placements de capitaux	6 295 264	5 873 512	823 000	12 991 775

5b Charges des placements de capitaux 2018	Frais	Amortissements et ajustements	Perte réalisées	Total
Biens immobiliers (dont intérêts hypothécaires et du droit de superficie: -689 597)	-1 265 835	-112 000	0	-1 377 835
Participations	0	0	0	0
Titres à revenus fixes	-397 275	-1 676 028	-264 645	-2 337 948
Prêts	0	0	0	0
Actions	-78 480	-3 075 109	-23 090	-3 176 679
Autres placements de capitaux	-12 274	-73	-4 245	-16 592
Charges des placements de capitaux	-1 753 864	-4 863 209	-291 980	-6 909 054

5b Charges des placements de capitaux 2017	Frais	Amortissements et ajustements	Perte réalisées	Total
Biens immobiliers (dont intérêts hypothécaires et du droit de superficie: -702 999)	-1 327 770	-112 000	0	-1 439 770
Participations	0	0	0	0
Titres à revenus fixes	-459 978	-1 803 791	-504 679	-2 768 448
Prêts	0	0	0	0
Actions	-67 446	-9 250	0	-76 696
Autres placements de capitaux	-21 265	-48	-357 866	-379 179
Charges des placements de capitaux	-1 876 459	-1 925 089	-862 545	-4 664 093

6 Autres produits / charges financiers

En 2017, les autres produits financiers représentent des bénéfices de change réalisés / non réalisés sur des positions en monnaies étrangères. Ceux-ci ont été intégrés au cours de l'exercice 2018 aux revenus des placements de capitaux.

En 2017, les autres charges financières représentent des pertes de change réalisées / non réalisées sur des positions en monnaies étrangères et autres intérêts passifs. Celles-ci ont été intégrées au cours de l'exercice 2018 aux charges relatives aux placements de capitaux.

37

En CHF

7a Autres produits/charges 2018

Les écritures comptables suivantes ont été effectuées:	
Produit de commissions et de courtages	462 469
Charges pour ristournes aux membres	-2 500 000

7a Autres produits/charges 2017

Les écritures comptables suivantes ont été effectuées:	
Produit de commissions et de courtages	1 275 936
Charges pour ristournes aux membres	-3 000 000

7b Produits/charges extraordinaires 2018

Les produits/charges extraordinaires majeurs suivants, uniques ou hors période, ont été comptabilisés:	
Vente des immobilisations	6 532

7b Produits/charges extraordinaires 2017

Les produits/charges extraordinaires majeurs suivants, uniques ou hors période, ont été comptabilisés:	
Aucun	0

En CHF

8 Impôts 2018

Impôts sur le revenu et le capital	-171 896
Impôts latents	0
Impôts	-171 896

Par mesure de précaution, d'éventuelles baisses d'imposition ne sont pas prises en compte en raison des reports de pertes.

8 Impôts 2017

Impôts sur le revenu et le capital	-163 375
Impôts latents	0
Impôts	-163 375

En CHF

9a Placements en titres 2018	Marché monétaire	Obligations	Actions, Fonds, placements alternatifs	Total
Valeurs comptables au 01.01.2018	45 738	126 086 478	33 077 776	159 209 992
Variation nette	27 430	- 1 308 436	2 451 001	1 169 995
Valeurs du marché au 31.12.2018	73 168	124 778 042	35 528 777	160 379 987
Ajustements cumulés au 01.01.2018	0	-4 417 389	0	-4 417 389
Ajustements, constitution	0	0	0	0
Ajustements, dissolution	0	1 230 688	0	1 230 688
Ajustements cumulés au 31.12.2018	0	-3 186 701	0	-3 186 701
Valeurs comptables au 31.12.2018	73 168	121 591 341	35 528 777	157 193 286
Valeurs du marché au 31.12.2018	73 168	124 778 042	35 528 777	160 379 987

39

D'une façon générale, la Coopérative des Assurances-Bouchers ne détient pas de placements immobiliers indirects. Toutefois, les investissements en fonds d'actions et/ou fonds d'obligations et/ou ETF peuvent contenir des placements immobiliers indirects.

9a Placements en titres 2017	Marché monétaire	Obligations	Actions, Fonds, placements alternatifs	Total
Valeurs comptables au 01.01.2017	3 306 655	122 930 191	29 429 021	155 665 867
Variation nette	-3 260 917	7 573 676	3 648 755	7 961 514
Valeurs du marché au 31.12.2017	45 738	130 503 867	33 077 776	163 627 381
Ajustements cumulés au 01.01.2017	0	-5 557 462	0	-5 557 462
Ajustements, constitution	0	0	0	0
Ajustements, dissolution	0	1 140 073	0	1 140 073
Ajustements cumulés au 31.12.2017	0	-4 417 389	0	-4 417 389
Valeurs comptables au 31.12.2017	45 738	126 086 478	33 077 776	159 209 992
Valeurs du marché au 31.12.2017	45 738	130 503 867	33 077 776	163 627 381

En CHF

	Terrains et constructions
9b Patrimoine immobilier 2018	
Valeurs comptables au 01.01.2018	45 522 663
Valeurs d'acquisition au 01.01.2018	52 314 639
Entrées	340 043
Sorties	0
Valeurs d'acquisition au 31.12.2018	52 654 681
Correctifs de valeur cumulés au 01.01.2018	-6 791 975
Majorations	0
Minorations	-112 000
Bénéfices réalisés	0
Pertes réalisées	0
Correctifs de valeur cumulés au 31.12.2018	-6 903 975
Valeurs comptables au 31.12.2018	45 750 706
Valeurs du marché au 31.12.2018	72 545 000
9b Patrimoine immobilier 2017	
Valeurs comptables au 01.01.2017	45 575 840
Valeurs d'acquisition au 01.01.2017	52 255 815
Entrées	58 824
Sorties	0
Valeurs d'acquisition au 31.12.2017	52 314 639
Correctifs de valeur cumulés au 01.01.2017	-6 679 975
Majorations	0
Minorations	-112 000
Bénéfices réalisés	0
Pertes réalisées	0
Correctifs de valeur cumulés au 31.12.2017	-6 791 975
Valeurs comptables au 31.12.2017	45 522 664
Valeurs du marché au 31.12.2017	72 545 000

En CHF

9c Participations et prêts à des sociétés non consolidées 2018	Participation	Prêts	Total
Valeurs comptables au 01.01.2018	1 720 000	505 000	2 225 000
Valeurs d'acquisition au 01.01.2018	1 720 000	505 000	2 225 000
Entrées	70 286	0	70 286
Sorties	0	0	0
Valeurs d'acquisition 31.12.2018	1 790 286	505 000	2 295 286
Correctifs de valeur cumulés au 01.01.2018	0	0	0
Majorations	0	0	0
Minorations	0	0	0
Correctifs de valeur cumulés au 31.12.2018	0	0	0
Valeurs comptables au 31.12.2018	1 790 286	505 000	2 295 286
Valeurs du marché au 31.12.2018	1 790 286	505 000	2 295 286

41

9c Participations et prêts à des sociétés non consolidées 2017	Participation	Prêts	Total
Valeurs comptables au 01.01.2017	1 560 000	505 000	2 065 000
Valeurs d'acquisition au 01.01.2017	1 560 000	505 000	2 065 000
Entrées	160 000	0	160 000
Sorties	0	0	0
Valeurs d'acquisition 31.12.2017	1 720 000	505 000	2 225 000
Correctifs de valeur cumulés au 01.01.2017	0	0	0
Majorations	0	0	0
Minorations	0	0	0
Correctifs de valeur cumulés au 31.12.2017	0	0	0
Valeurs comptables au 31.12.2017	1 720 000	505 000	2 225 000
Valeurs du marché au 31.12.2017	1 720 000	505 000	2 225 000

En CHF

10 Réserves de cotisations de l'employeur (RCE) 2018

	Valeur nominale 31.12.2018	Renoncation d'utilisation 31.12.2018	Bilan 31.12.2018	Constitution/ Dissolution 2018	Résultat des RCE dans les frais de personnel 2018
Institution de prévoyance	454 773	0	454 773	0	-2 263
Total	454 773	0	454 773	0	-2 263
			Bilan 31.12.2017	Constitution/ Dissolution 2017	Résultat des RCE dans les frais de personnel 2017
			452 510	0	-2 251
			452 510	0	-2 251

42

Indications sur l'institution de prévoyance

Avantage économique/engagement économique et charges de prévoyance	Excédent/Déficit de couverture selon Swiss GAAP RPC 26 31.12.2018	Part économique de l'entreprise 31.12.2017	Part économique de l'entreprise 31.12.2018	Variation avec effet sur le résultat 2018	Cotisations ajustées sur la période 2018
Institution de prévoyance avec excédent	n/a	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0

Conformément à l'art. 44 OPP2, le degré de couverture de l'institution de prévoyance au 31.12.2017 est de 113.19%

Charges de prévoyance dans les frais personnel 2017	Charges de prévoyance dans les frais personnel 2018
705 552	594 393
705 552	594 393

En CHF

10 Réserves de cotisations de l'employeur (RCE) 2017

	Valeur nominale 31.12.2017	Renoncation d'utilisation 31.12.2017	Bilan 31.12.2017	Constitution/ Dissolution 2017	Résultat des RCE dans les frais de personnel 2017
Institution de prévoyance	452 510	0	452 510	0	-2 251
Total	452 510	0	452 510	0	-2 251
			Bilan 31.12.2016	Constitution/ Dissolution 2016	Résultat des RCE dans les frais de personnel 2016
			450 259	0	-3 352
			450 259	0	-3 352

43

Indications sur l'institution de prévoyance

Avantage économique/engagement économique et charges de prévoyance	Excédent/Déficit de couverture selon Swiss GAAP RPC 26 31.12.2017	Part économique de l'entreprise 31.12.2016	Part économique de l'entreprise 31.12.2017	Variation avec effet sur le résultat 2017	Cotisations ajustées sur la période 2017
Institution de prévoyance avec excédent	n/a	0	0	0	0
Total	0	0	0	0	0

Conformément à l'art. 44 OPP2, le degré de couverture de l'institution de prévoyance au 31.12.2016 est de 111,46%

Charges de prévoyance dans les frais personnel 2016	Charges de prévoyance dans les frais personnel 2017
678 991	705 552
678 991	705 552

En CHF

11 Immobilisation incorporelles 2018	Immobilisations incorporelles
Valeurs comptables au 01.01.2018	2 259 517
Valeurs d'acquisition au 01.01.2018	12 777 966
Entrées	151 509
Sorties	0
Valeurs d'acquisition au 31.12.2018	12 929 475
Correctifs de valeur cumulés au 01.01.2018	- 10 518 448
Majorations	0
Minorations	- 800 866
Correctifs de valeur cumulés au 31.12.2018	- 11 319 314
Valeurs comptables au 31.12.2018	1 610 161

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement le développement du logiciel BRAVE.

11 Immobilisation incorporelles 2017	Immobilisations incorporelles
Valeurs comptables au 01.01.2017	2 714 838
Valeurs d'acquisition au 01.01.2017	12 619 058
Entrées	158 908
Sorties	0
Valeurs d'acquisition au 31.12.2017	12 777 966
Correctifs de valeur cumulés au 01.01.2017	- 9 904 220
Majorations	0
Minorations	- 614 228
Correctifs de valeur cumulés au 31.12.2017	- 10 518 448
Valeurs comptables au 31.12.2017	2 259 517

En CHF

12 Immobilisations corporelles 2018	Autres immobilisations corporelles	Terrains et constructions	Total
Valeurs comptables au 01.01.2018	363 079	5 827 885	6 190 964
Valeurs d'acquisition au 01.01.2018	1 211 930	6 638 808	7 850 738
Entrées	15 671	0	15 671
Sorties	0	0	0
Valeurs d'acquisition au 31.12.2018	1 227 601	6 638 808	7 866 409
Correctifs de valeur cumulés au 01.01.2018	-848 851	-810 923	-1 659 774
Majorations	0	0	0
Minorations	-203 273	-182 135	-385 409
Correctifs de valeur cumulés au 31.12.2018	-1 052 125	-993 058	-2 045 183
Valeurs comptables au 31.12.2018	175 476	5 645 750	5 821 226

Le poste Terrains et constructions comprend notamment les unités PPE Sihlquai 253 et 255.

12 Immobilisations corporelles 2017	Autres immobilisations corporelles	Terrains et constructions	Total
Valeurs comptables au 01.01.2017	478 709	5 995 114	6 473 823
Valeurs d'acquisition au 01.01.2017	1 150 439	6 638 808	7 789 247
Entrées	61 491	0	61 491
Sorties	0	0	0
Valeurs d'acquisition au 31.12.2017	1 211 930	6 638 808	7 850 738
Correctifs de valeur cumulés au 01.01.2017	-671 730	-643 695	-1 315 425
Majorations	0	0	0
Minorations	-177 121	-167 228	-344 349
Correctifs de valeur cumulés au 31.12.2017	-848 851	-810 923	-1 659 774
Valeurs comptables au 31.12.2017	363 079	5 827 885	6 190 964

En CHF

13 Créances résultant des opérations d'assurance 2018	2018	Modification 2018	2017
Assurés	294 987	121 929	173 058
Agents et courtiers	0	0	0
Compagnies d'assurance	0	0	0
Participations non consolidées / prêts	84 458	10 934	73 524
Créances résultant des opérations d'assurance	379 444	132 862	246 582

46

13 Créances résultant des opérations d'assurance 2017	2017	Modification 2017	2016
Assurés	173 058	-52 684	225 742
Agents et courtiers	0	0	0
Compagnies d'assurance	0	0	0
Participations non consolidées / prêts	73 524	13 016	60 508
Créances résultant des opérations d'assurance	246 582	-39 668	286 250

En CHF

14 Provisions techniques 2018	2018	Modification 2018	2017
Reports de primes	1 989 105	9 215	1 979 889
Assurance accidents privée	2 383 050	- 891 300	3 274 350
Assurance choses	849 000	- 440 400	1 289 400
Assurance épidémie	171 600	145 900	25 700
Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	5 093 538	573 538	4 520 000
Provisions pour fluctuation LCA	1 786 247	- 142 903	1 929 150
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations à court terme)	26 434 600	- 765 500	27 200 100
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations à long terme)	86 459 764	- 2 380 245	88 840 009
Provisions pour fluctuation LAA	16 465 725	3 264 676	13 201 049
Assurance volontaire	17 565	0	17 565
Fonds pour allocutions de renchérissement	6 686 849	- 194 623	6 881 472
Provisions pour sinistres à régler (ULAE)	4 656 653	- 115 227	4 771 880
Provisions techniques à compte propre	152 993 696	- 936 868	153 930 565
Parts des réassureurs	0	0	0
Provisions techniques brutes	152 993 696	- 936 868	153 930 565
14 Provisions techniques 2017	2017	Modification 2017	2016
Reports de primes	1 979 889	- 3 853	1 983 742
Assurance accidents privée	3 274 350	- 269 350	3 543 700
Assurance choses	1 289 400	344 200	945 200
Assurance épidémie	25 700	14 700	11 000
Assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	4 520 000	200 000	4 320 000
Provisions pour fluctuation LCA	1 929 150	118 652	1 810 498
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations à court terme)	27 200 100	423 500	26 776 600
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations à long terme)	88 840 009	397 071	88 442 938
Provisions pour fluctuation LAA	13 201 049	4 248 379	8 952 670
Assurance volontaire	17 565	0	17 565
Fonds pour allocutions de renchérissement	6 881 472	- 223 322	7 104 794
Provisions pour sinistres à régler (ULAE)	4 771 880	258 392	4 513 488
Provisions techniques à compte propre	153 930 564	5 508 369	148 422 195
Parts des réassureurs	0	0	0
Provisions techniques brutes	153 930 564	5 508 369	148 422 195

En CHF

15 Ristournes aux Membres 2018

Situation au 01.01.2018	3 041 015
Utilisation	-2 999 641
Constitution	2 500 000
Situation au 31.12.2018	2 541 374

48

15 Ristournes aux Membres 2017

Situation au 01.01.2017	3 650 497
Utilisation	-3 609 482
Constitution	3 000 000
Situation au 31.12.2017	3 041 015

16 Provisions non techniques 2018	Fonds de rénovation Biens immobiliers	Prévention / sensibilisation aux accidents	Autres provisions	Total
Situation au 01.01.2018	1 258 045	768 059	232 484	2 258 588
Utilisation	-73 774	-171 957	-8 700	-254 432
Dissolution	0	0	0	0
Constitution	247 200	0	0	247 200
Situation au 31.12.2018	1 431 471	596 102	223 784	2 251 356

16 Provisions non techniques 2017	Fonds de rénovation Biens immobiliers	Prévention / sensibilisation aux accidents	Autres provisions	Total
Situation au 01.01.2017	1 078 896	754 195	238 984	2 072 076
Utilisation	-67 551	-142 423	-6 500	-216 474
Dissolution	0	0	0	0
Constitution	246 700	156 287	0	402 987
Situation au 31.12.2017	1 258 045	768 059	232 484	2 258 588

En CHF

17 Engagements 2018	2018	Modification 2018	2017
Long terme			
Hypothèques / Avances	24 787 000	- 316 000	25 103 000
Engagements à long terme	24 787 000	- 316 000	25 103 000
Court terme			
Primes payées d'avance	6 013 413	1 181 620	4 831 793
Résultant des opérations d'assurance, autres	0	0	0
Participations non consolidées / prêts	0	0	0
Autres engagements	436 889	- 144 423	581 312
Engagements à court terme	6 450 303	1 037 197	5 413 105
Total des engagements	31 237 303	721 197	30 516 105

49

17 Engagements 2017	2017	Modification 2017	2016
Long terme			
Hypothèques / Avances	25 103 000	- 316 000	25 419 000
Engagements à long terme	25 103 000	- 316 000	25 419 000
Court terme			
Primes payées d'avance	4 831 793	1 354 379	3 477 414
Résultant des opérations d'assurance, autres	0	0	0
Participations non consolidées / prêts	0	0	0
Autres engagements	581 312	- 85 845	667 157
Engagements à court terme	5 413 105	1 268 534	4 144 572
Total des engagements	30 516 105	952 534	29 563 572

En CHF

18 Provisions pour impôts 2018

Situation au 01.01.2018	301 000
Constitution	0
Dissolution	0
Situation au 31.12.2018	301 000

50

18 Provisions pour impôts 2017

Situation au 01.01.2017	301 000
Constitution	0
Dissolution	0
Situation au 31.12.2017	301 000

Autres indications

Obligations éventuelles

Il n'existe pas d'obligations éventuelles ou d'autres engagements qui n'apparaîtraient pas au bilan.

Transactions avec des proches

Il n'y a pas eu de transactions avec des proches. Respectivement: toutes les transactions se sont effectuées à des conditions conformes au marché.

Actifs mis en gage

Il n'y a pas d'actifs mis en gage.

51

Événements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement majeur ne s'est produit.

Rapport de l'organe de révision relatif aux comptes annuels 2018 selon Swiss GAAP RPC



Ernst & Young SA
Maagplatz 1
Case postale
CH-8010 Zurich

Téléphone: +41 58 286 31 11
Téléfax: +41 58 286 30 04
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de

la **Coopérative des Assurances-Bouchers, Zurich**

Zurich, le 26 mars 2019

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Coopérative des Assurances-Bouchers comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 906 CO en liaison avec l'art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 906 CO en liaison avec l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Ernst & Young SA

Rolf Bächler
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Marco Schmid
Expert-réviseur agréé

Assurance des métiers Suisse
Sihlquai 255, case postale
8031 Zurich

T 044 267 61 61
F 044 261 52 02

info@assurancedesmetiers.ch
assurancedesmetiers.ch

Impressum

Éditeur, concept et illustrations:
Assurance des métiers Suisse, Zurich

Réalisation:
Lundeborg, Visuelle Kommunikation, Zurich

Texte et relecture: Helen Gysin, Uster

Traduction: Syntax AG, Thalwil

État: 31 décembre 2018
Paraît en français et en allemand

© 2019, Assurance des métiers Suisse

Les associations de nos corps de métiers:



Union Professionnelle Suisse de la Viande



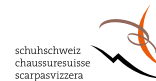
Association suisse des droguistes



L'association d'optométrie et d'optique



Association des entreprises suisses de services de sécurité



chaussuresuisse



L'Association foto



Union suisse des commerces spécialisés en radio et télévision



Commerce de sport Suisse



Association suisse des détaillants d'articles de voyage
et de maroquinerie

Assurance des métiers Suisse est une marque
de la Coopérative des Assurances-Bouchers.